

www.lemedium.info

LE MEDIUM

Hebdomadaire d'Informations #

Société - Politique - Economie - Développement - Culture

N° 0473 du 02 au 08 Novembre 2021- Prix : 250 F CFA

ABIDJAN -SESSION EXTERNE-COUR DE LA CEDEAO :

Satisfaction sur toute la ligne

Rejet de la demande de mesures provisoires de suspension de la procédure pénale contre Agbéyomé P.2



Hon Juge Edward Amoako Asante, Président de la Cour



Gabriel Agbéyomé Kodjo, candidat malheureux de la DMK.

CLIMAT/ENVIRONNEMENT:

COP 26, les propositions du Togo attendues P.3



Le Président Faure Gnassingbé (milieu) à la COP26 à Glasgow en Ecosse.

EDUCATION/GREVE :

L'offensive des syndicats des enseignants P.3



Prof Dodzi Kokoroko, ministre des Enseignements primaire, secondaire ...

ECONOMIE :

Hausse de 9,3% du chiffre d'affaires des services marchands au 2è trimestre 2021 P.4



Le siège de l'INSEED à Lomé

EmploiTogo.com
Des annonces, des offres d'emploi, une banque de Cvs, des formations.
Journalemploi.com Tel 22 20 05 53

Météo du jour

Matin:
Nuageux dans l'ensemble
31°C

Après-midi:
Nuageux dans l'ensemble
25°C



EDITO

Rechercher la vérité

Dans notre monde aujourd'hui, il existe toute une floraison d'assertions dites abusivement "vérités".

Presque tout le monde a sa vérité et s'empêche ainsi de rechercher la vérité. Avoir comme objet la recherche de la vérité, c'est justement se mettre sur cette voie d'humilité et de prise de conscience que nous ne connaissons rien. Nous ne savons rien et devons donc avoir comme objet cette démarche constante de recherche de la vérité.

En être conscient, c'est déjà faire le pas utile. C'est être guidé par ce besoin, tout en grandissant dans cette quête permanente de recherche de la vérité.

La vérité n'est pas figée. Elle n'est non plus statique. Elle se laisse chercher, se rechercher, en dehors de tout dogme.

Le " Connais-toi toi-même " est d'une utilité urgente et importante. En effet, la vie est le plus difficile des examens. Beaucoup de gens échouent parce qu'ils essaient de copier les autres, sans se rendre compte que tout le monde a un questionnaire différent. Essayons donc de répondre à notre questionnaire et notre vie serait une réussite. La connaissance de soi conduit à l'épanouissement et au bonheur.

Donc dans sa démarche quotidienne de recherche de la vérité, l'humain devra cultiver cette humilité qui ouvre toutes les portes. Etre aussi persévérant dans la recherche sur le Chantier.

Crédo TETTEH

LE MEDIUM Hebdomadaire d'Informations

Récépissé
N°0062/12/05/99/0465/29/10/12/HAAC
Adresse :
893, rue 19 Saint Joseph
01 BP : 450 Lomé
Tél : +228 91538081
Courriel : lemedium2013@yahoo.fr
Maison de la Presse,Casier N° 78
N°RCCM : TG-LOM 2015A6516
NIF : 1000480972
N°CFE : 7966PP2015/2015

Directeur de la Publication :
CRÉDO ADJÉ K. TETTEH
Directeur de la Rédaction :
Ali SAMBA
Rédaction :
Crédo TETTEH
Ali SAMBA
Infographie : JPB
Crédit Photos: KEKERE Razak
Impression : SDR
Tirage : 2.500 exemplaires
Distribution: Dodo Abalo (**90 97 52 56**)

ABIDJAN-SESSION EXTERNE-COUR DE LA CEDEAO :

Satisfaction sur toute la ligne ..Rejet de la demande de mesures provisoires de suspension de la procédure pénale contre Agbéyomé

La session externe de la Cour de la CEDEAO (la première du collège actuel de juges) vient de s'achever dans la capitale ivoirienne. Pendant 9 jours, les juges communautaires ont rendu 11 arrêts. 38 affaires ont été examinées et ajournées pour des délibérés au siège de la Cour à Abuja lors des prochaines sessions, notamment celle de Gabriel Agbéyomé Kodjo contre Etat Togolais.

En 20 ans d'existence, la session d'Abidjan a été considérée comme l'une des plus productives. " Nous pouvons affirmer avec fierté que nous avons atteint l'objectif de cette mission en rendant justice aux justiciables à la base de la Communauté et en exposant la pratique et la procédure de la Cour aux avocats, au niveau national. Cette session du tribunal externe était tout aussi unique car c'est la première fois que la Cour a tenu des sessions hybrides, permettant aux avocats de participer soit physiquement, soit à distance, depuis leurs différents pays, tandis que les cérémonies d'ouverture et de clôture de la session étaient diffusées en direct pour la première fois ", a indiqué Edward Amoako Asante, le Président de la Cour de Justice de la CEDEAO.



La Cour de justice de la CEDEAO

Une bonne relation entre les Tribunaux nationaux et la Cour communautaire.

Dans son mot de clôture de la session, le juge Asante a déclaré que ces moments offrent également à la Cour, l'opportunité d'approfondir la collaboration avec les tribunaux nationaux des États membres. Selon lui, le processus d'intégration régionale ne peut être pleinement réalisé sans une relation harmonieuse entre la Cour et les tribunaux nationaux et une définition claire de leur relation, étant donné que la Cour s'appuie sur les tribunaux nationaux pour l'exécution de ses arrêts.

" Les juridictions nationales des États membres et la Cour de justice de la CEDEAO constituent la pierre angulaire de l'ordre juridique communautaire de la CEDEAO ", a-t-il souligné, regrettant qu'aucune juridiction nationale n'ait encore mis en œuvre l'article 10(f) du Protocole sur la Cour, relatif à la saisine des juridictions nationales pour l'interprétation du Traité révisé de la CEDEAO et d'autres textes communautaires, toute chose qui aurait servi au rapprochement des deux parties. Cela fournira un environnement juridique propice à la réalisation des objectifs communautaires, d'autant plus que la CEDEAO a adopté la protection des droits de l'homme comme une valeur cardinale et fondamentale de la Communauté, telle qu'elle est inscrite dans son traité.

De la supranationalité de la Cour de la CEDEAO

Le constat est amer. Seules 30% des décisions de la Cour sont traduites dans les faits par les Etats. Afin de remédier au " taux de conformité insatisfaisant de 30 % ", des décisions de la Cour, le Président a souligné la nécessité pour les États membres de se conformer aux arrêts de la Cour, tels que prévus dans le traité révisé, qui prévoit clairement que les arrêts de la Cour lient tous les États membres, institutions de la Communauté, personnes morales et personnes physiques. A cet effet, il a appelé les Etats au renforcement de la domestication du Traité révisé de la CEDEAO et des Protocoles annexés, y compris les Protocoles sur la Cour, conformément à leurs obligations conventionnelles en vertu de l'article 5(2) du Traité révisé de la CEDEAO, afin de fournir les environnements propices pour le processus d'intégration de la région.



Hon Juge Edward Amoako Asante, Président de la Cour



Agbéyomé Kodjo, candidat malheureux de la DMK

Pour le Président Asanté, en tant qu'institution communautaire, la Cour est un outil important pour la réalisation de l'objectif de la CEDEAO de transformer la région en une communauté de personnes, au lieu d'États, qui sont au cœur du processus d'intégration, et qui nécessite la suppression de tous les obstacles à l'accès des citoyens à la Cour. " Sans aucun doute, l'intégration économique régionale, et la protection régionale des droits de l'homme, contraignent à la fois la souveraineté (et). Il est donc nécessaire que les États membres, qui ont établi la CEDEAO comme vecteur d'intégration économique régionale, reconnaissent la supranationalité de la CEDEAO et la nécessité pour eux de respecter leurs obligations conventionnelles envers la Communauté ", a-t-il ajouté.

Il a ainsi adjoint les Etats et les gouvernements de nommer leur autorité nationale compétente chargée de l'exécution des arrêts de la Cour dans les États membres. Pour le moment, ils ne sont que 6 à s'être pliés à cette exigence communautaire. Il s'agit du Burkina Faso, du Ghana, de la Guinée, du Mali, du Nigéria et du Togo.

Affaire Gabriel Agbéyomé Kodjo c/ Etat togolais.

Au cours de cette session externe tenue dans la capitale ivoirienne, la Cour de justice de la CEDEAO s'est prononcée sur l'affaire "Gabriel Agbéyomé Kodjo c/ Etat togolais".

En juin 2020, au lendemain de l'élection présidentielle du 22 février 2020, l'opposant Agbéyomé Kodjo, arrivé deuxième lors de la proclamation des résultats de l'élection présidentielle de Février 2020, revendiquant la victoire et ayant maille à partir avec la justice de son pays, avait saisi la Cour de justice de la CEDEAO afin qu'elle constate, à titre principal, les nombreuses violations de ses droits de l'homme consacrés par la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples, ainsi que d'autres instruments pertinents, constituant le corpus normatif de la communauté ; et suspendre au titre des mesures provisoires, la procédure pénale que le régime a initiée contre lui dans le cadre de sa revendication de la victoire.

Les avocats de Agbéyomé Kodjo ayant été entendus, la Cour a rejeté la demande concernant les mesures provisoires urgentes de suspension de la procédure pénale. Sur les violations des droits de l'homme d'Agbéyomé Kodjo, le délibéré prévu pour le 30 mars 2022.

Dans un communiqué, la Dynamique Mgr Kpodzro (DMK), un regroupement de partis politiques et d'associations, ayant soutenu la candidature de l'opposant lors de la présidentielle de 2020, fait savoir qu'elle prend acte de la décision relative à la demande de mesures provisoires, devenue sans objet, puisque la Cour, dont le fonctionnement fut perturbé par la crise sanitaire du COVID 19, n'a pas pu statuer en urgence au moment opportun, afin d'empêcher le régime de continuer sa persécution, qui a conduit le Président Agbéyomé Kodjo à se mettre à l'abri pour continuer son combat de libération du Togo d'une des plus vieilles dictatures au monde. La DMK note aussi que cette décision ne préjuge rien quant au fond de l'affaire. Elle regrette seulement que la décision sur le fond n'interviendrait que dans cinq mois, sans doute en raison du nombre d'affaires ayant été examinées.

Il faut noter que les objections préliminaires du défendeur, c'est à dire l'Etat du Togo, n'ont pas été retenues. Les yeux et les oreilles des Togolais seront donc attentifs à la décision que les Hauts magistrats de la Cour de Justice rendront à cette ***occasion***

TOGOSTARTUP.COM
Nous aidons les entrepreneurs à vendre ou à transmettre leurs entreprises à d'autres entrepreneurs. Vous allez prendre votre retraite, voyager, vendre votre fonds de commerce, nous sommes là pour vous trouver des repreneurs fiables.
Whatsapp : 91 06 88 07 - 9612 04 24

EMPLOITOGO.COM
PUBLIER VOS OFFRES D'EMPLOI ET RECRUTER LE MEILLEUR CANDIDAT SUR EMPLOITOGO.COM
PRIX D'UNE ANNONCE : 10 000 FCFA
Whatsapp : 91 06 88 07 - 9612 04 24
Payement par tmoney ou flooz
info@sogesti.net

EMPLOIENPOCHE.COM
PUBLIER VOS APPELS D'OFFRES, VOS MARCHES PUBLICS -INSCRIPTION COMME PRESTATAIRE
PRIX D'UNE ANNONCE : 10 000 FCFA
Whatsapp : 91 06 88 07 - 9612 04 24
Payement par tmoney ou flooz
info@sogesti.net

SOGESTI REVENDEUR DES LOGICIELS SAGE
Nos consultants certifiés SAGE mettront leur expérience et leur savoir-faire à votre service pour vous accompagner dans tous vos projets. Du commercial, au consultant en passant par votre chef de projet dédié, vos interlocuteurs clés assurent l'installation, le paramétrage personnalisé, la formation, le support technique ainsi que la maintenance de votre système de gestion Sage.
Sage compta monoposte à partir 600 000 FCFA
sage gescom à partir de 600 000FCFA
sage paie rh à partir de 800 000 FCFA
Pour les installations et formations, merci de nous contacter:
NOUS JOINDRE SOGESTI GROUP
139 RUE VANLARE FACE CSTT
Whatsapp : 91 06 88 07 - 96 12 04 24
info@sogesti.net

EDUCATION : L'offensive des syndicats des enseignants

Ils prévenaient depuis très longtemps, les autorités en charge des enseignements et celle de la fonction publique de débrayer si leurs cris de détresses ne trouvent pas écho auprès d'eux.

De rappel en rappel, sans résultats, les syndicats des enseignants appellent à deux jours de grèves à partir de ce mercredi. La non jouissance de la gratification exceptionnelle promis par le gouvernement et consignée dans un accord en est la cause principale.

Par Ali SAMBA



Prof Dodzi Kokoroko, ministre des Enseignements primaire, secondaire ...

En effet, ce débrayage pendait au nez des autorités depuis belle lurette. La Fédération des syndicats de l'enseignement (FESEN), le rappelait encore il y a quelques semaines en expliquant que la grève initiée n'a jamais été levée. Elle est simplement suspendue et qu'elle peut être reconduite à tout moment. Voilà qui est fait. Car, deux éléments étaient sur la table des négociations.

Sur l'objet de la grève, Sénon HOUNSIME, le secrétaire général de la FESEN explique : " Nous n'avons aucun intérêt à faire une grève, mais le contexte l'oblige. Ceux qui sont en activité demandent que ce soit ainsi parce qu'ils sont à bout et ne peuvent plus continuer. Les dirigeants n'exécutent jamais leurs promesses. La prime spéciale ou la gratification exceptionnelle promise depuis 2021, par exemple, elle n'a pas été payée. Nous ne savons pas le montant alloué à cette prime spéciale et surtout la date de jouissance. On va de report en report. On nous dit maintenant qu'il faut d'abord la refonte du statut général de la fonction publique avant qu'on ne paye cette gratification aux ayants droits ". Le syndicaliste rappelle qu'en 2018, lorsque cette idée avait germé, il n'était question d'aucune refonte avant la jouissance de ce fonds.

Dans le protocole d'entente signé par le gouvernement, les fédérations des syndicats, les associations des parents d'élèves, il était seulement dit que la prime spéciale devrait servir à apaiser les enseignants, au vu du contexte qui prévalait alors.

En 2018 donc, il est promis 1 milliard de FCFA qui est réparti et indexé au salaire, ce qui fait que les gens en bénéficient aujourd'hui.

En 2019, il est promis 2 milliards FCFA mais, ils n'ont pas été indexés au salaire. Ceci avait été un point de discussions entre le gouvernement et les syndicats. Les nouvelles autorités de l'éducation issues du gouvernement DOGBE, notamment le Ministre Kokoroko, ont fait comprendre que nulle part dans le protocole de 2018, il n'a été dit qu'il fallait indexer les gratifications au salaire.

En 2020, il était prévu dans le budget des infrastructures et autres, une partie pour récompenser les enseignants. Mais, rien ne s'est donc passé comme prévu, vu que la Covid 19 est survenue.

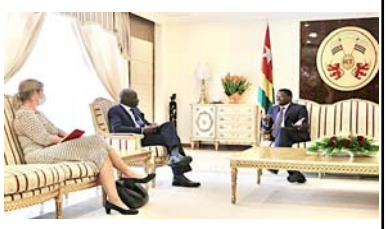
En 2021, le gouvernement informe les syndicats des enseignants que la prime spéciale va s'étaler sur une période de 5 ans, dont la jouissance devrait débuter en Janvier 2021. " Contre tout attente aujourd'hui, on nous dit qu'il faut la refonte du statut de la fonction publique avant que quelque chose ne se décide. Voyez-vous des choses comme ça ? Sommes-nous des enfants pour que le gouvernement nous tourne en bourrique de la sorte ? Avec tous les risques que prennent les enseignants pendant cette pandémie du coronavirus, que le minimum promis fasse l'objet de tromperie, nous ne pouvons l'accepter. C'est eux qui ont parlé de gratification spéciale. Nous autres, demandons simplement que ce qui nous revienne de droit en 2020 soit effectif. On n'a pas attendu que le Corona finisse avant qu'on applique les termes du statut particulier en augmentant les heures pour les enseignants ", fait observer Sénon Hounsimé.

Il est dit que le gouvernement fait des efforts depuis quelques années déjà avec la révision en hausse des salaires des enseignants. Mais, ce n'est pas uniquement pour les enseignants, plaident les syndicats qui estime que cette revalorisation concerne tous les travailleurs du pays. " Le SMIG à 35 000 F CFA, ce n'est pas uniquement pour les enseignants. C'est pour tous les secteurs d'activité. Ça gêne parfois quand on entend dire qu'on a trop fait pour les enseignants et ils en demandent toujours plus. Il est prévu qu'on devrait normalement loger les enseignants. Quel enseignant dans ce pays est logé à part quelques rares établissements qui disposent encore de logements pour leur responsable ? Revoyez la réforme de l'enseignement de 1975 et ce qu'elle préconise ", relève le SG la FESEN qui propose qu'à défaut de loger les enseignants, on pouvait leur donner des primes ou des indemnités pour leur permettre d'avoir un logement décent où préparer leurs cours dans la quiétude. Mais, rien de tout ça.

Les gens ont été mutés pour d'autres postes et c'est dans le même salaire qu'ils ont dû faire le déplacement pour rejoindre le nouveau poste. C'est aussi dans le même salaire qu'ils vont faire la rentrée de leurs enfants, etc. On estime au niveau de la FESEN que même si c'est un salaire qui a été réactualisé, un salaire rehaussé, le cout de la vie fait que ce salaire est totalement érodé et les enseignants tirent le diable par la ***queue.***

Zozo

LE VP DE LA BANQUE MONDIALE CHEZ FAURE GNASSINGBE : LES GRANDES PRIORITÉS DE DÉVELOPPEMENT SOCIOÉCONOMIQUE DU TOGO, AU MENU DES ÉCHANGES



Le numéro 2 de la Banque mondiale, Ousmane Diagana, accompagné de la Directrice des opérations de la Banque mondiale, Coralie Gevers, ont été reçu, hier vendredi 29 octobre, par le Chef de l'État togolais, Faure Gnassingbé. Au menu des échanges, les grandes priorités de développement socioéconomique du Togo et de la sous-région, ainsi que l'appui de l'institution financière internationale pour leur mise en œuvre.

Avec un le portefeuille global qui s'évalue à 701 millions de dollars, répartis en onze projets nationaux, un don fiduciaire et sept projets régionaux, la Banque mondiale se classe comme l'un des principaux partenaires bilatéraux du Togo, en matière de financement des projets innovants et à fort potentiel de croissance, et d'amélioration du climat des affaires.

Cinq secteurs sont couverts par ce portefeuille de l'institution de Bretton Woods à raison de 47% pour le capital humain, 27% au titre des infrastructures, 17% pour le développement et 9% pour la gouvernance.

Avec le numéro togolais, le VP de la Banque mondial a discuté des grandes priorités de développement socioéconomique du Togo et de la sous-région, et la possibilité de leur mise en œuvre. Au plan sous-régional, la possibilité de financement du corridor économique Lomé-Ouagadougou-Niamey, a été finalisée.

Au terme des échanges, Ousmane Diagana a souligné que l'Institution " mondiale maintiendra son engagement de soutenir le Togo, dans ses efforts de réduction de la pauvreté en renforçant les secteurs clés ".

Guidée par le Cadre de partenariat pays (CPP) 2017-2020, la coopération entre la Banque mondiale et le Togo devra se consolider à l'avenir. " Notre partenariat et notre vision commune de la prospérité restent solides ", a confié Ousma Diagana.

@macite.info

SOMMET DU G20 : ROME AUX COULEURS ARC-EN-CIEL, SOUS TENSION



En attendant l'ouverture officielle de la Cop 26 qui démarre demain lundi 1er novembre à Glasgow, les chefs d'Etat et de gouvernement du monde se sont réunis, ce 30 octobre, à Rome pour sommet du G20. Entre la traditionnelle photo de famille et le rituel du déjeuner de travail, les chefs d'Etat et de gouvernement présents avaient à cœur de peaufiner les sujets à débattre et du projet de communiqué final.

Malgré les absences de taille, notamment du président russe, Vladimir Poutine, de la Reine Elizabeth II ou du président chinois, Xi Jiping (qui ne participent que par visioconférence), le Sommet du G20 va plancher sur plusieurs sujets non moins importants. Outre l'épineuse question du réchauffement climatique, les participants auront la responsabilité mondiale de se plancher sur la lutte contre la pandémie du coronavirus, la relance de l'économie mondiale.

Entre tête-à-tête ou des rencontres multilatérales, les chefs d'Etat et de gouvernement du monde devront plancher sur des questions urgentes de l'heure, notamment la question du nucléaire iranien. Premier rendez-vous en présentiel depuis le début de la crise sanitaire au coronavirus, ce Sommet du G20 est un signe d'espoir pour les pays pauvres ou en voie de développement. Les géants tels, les USA avec Joe Biden, la France d'Emmanuel Macron, l'Allemagne de la chancelière Angela Merkel et le Premier ministre britannique Boris Johnson...auront le devoir de trouver des solutions aux multiples problèmes urgents de la planète (...)

@macite.info

CLIMAT/ENVIRONNEMENT :

COP 26, les propositions du Togo attendues

Faure Essozimna Gnassingbé séjourne, depuis quelques jours, en Ecosse où il prend part à la 26è édition de la Conférence des parties sur le climat (COP26). Selon le gouvernement, le Togo va formuler des propositions concrètes, conformément aux initiatives prises ces dernières années, notamment la promotion des énergies renouvelables, la lutte contre le réchauffement climatique et le déboisement, avec une campagne nationale systématique et d'envergure. Le Togo a signé l'Accord de Paris de 2016 et ambitionne de réduire, au niveau national à plus de 50%, les émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2030.



Le Président Faure Gnassingbé (au milieu) à la COP26 à Glasgow, en Ecosse.

Car, mine de rien, le pays est en proie à un dérèglement climatique qui se constate depuis quelques années déjà. Cette année 2021 a été particulièrement éprouvante pour les agriculteurs, avec une saison catastrophique, due à la pénurie de pluie dans la grande saison de culture et des inondations qui ont ravagé des cultures dans le pays. Selon le ministre en charge de l'environnement, l'année 2020 est la plus impactée par les inondations au Togo, avec des dommages sur des superficies de cultures inondées estimés à 6.900 hectares, soit une perte de production estimée à 9.000 tonnes. En terme monétaire, cela a engendré un manque à gagner, estimé à environ 26 milliards de francs Cfa, soit 1,23% du PIB national. Les efforts pour freiner l'érosion côtière sont devenus une priorité pour le gouvernement et ses partenaires. Ces derniers aident d'ailleurs le pays à y faire face. Pour la participation du Togo à la COP 26, le Togo s'y est préparé à travers un atelier, une meilleure préparation en lien avec la cohésion du "groupe Togo", le partage des tâches, les débriefings, l'animation des événements parallèles et des panels et, surtout la rencontre des partenaires pour la mobilisation des ressources. " Le Togo a encore beaucoup de progrès à faire pour capter la finance climatique ", indique le Représentant résident du Programme des Nations Unies pour le développement au Togo, Aliou Dia.

Le PNUD, qui accompagne le Togo dans ce processus, a laissé entendre que la lutte contre les changements climatiques est devenue la priorité des priorités et un besoin collectif d'agir s'impose pour sauvegarder les ressources naturelles, pour lutter contre les impacts de ces changements climatiques et pour renforcer la résilience des communautés qui souffrent des effets des changements climatiques. Aliou Dia a dit que son institution est résolument engagée à accompagner le Togo dans ses efforts de lutte contre ce fléau, à travers la mise en œuvre des projets, entre autres, le projet éco-village.

Pour ce faire, le gouvernement a planifié, exécuté et continue de mettre en œuvre des mesures et actions en faveur du climat et des populations vulnérables au changement climatique : renforcer les actions en faveur de l'efficacité énergétique et des technologies sobres en carbone, promouvoir une gestion intégrée et

Suite à la page 4

FONDS D'APPUI AUX COLLECTIVITÉS LOCALES : LA CLÉ DES RÉPARTITIONS ...

Peu à peu, le Togo est en train d'huiler son processus de décentralisation. La création du Fonds d'appui aux collectivités locales (FAC) était un grand pas franchi dans cette marche irréversible de l'expression de la démocratie à la base. Opérationnelle depuis 2019, ce Fonds devra permettre aux bénéficiaires de faire face aux multiples charges et projeter des actions de développement en faveur des populations cibles. Mais comment se fait la répartition de ce Fonds entre les 117 communes que compte le pays ?...



Opérationnelle depuis deux ans déjà, le FAC permet aux autorités locales et aux collectivités territoriales, de faire face, avec responsabilité, aux nouvelles charges auxquelles elles sont confrontées. Ce Fonds les aide également à planifier des actions de développement en faveur des populations des différentes communes.

Le dernier conseil des ministres s'est largement penché sur la clé de répartition de ce Fonds qui est une bouffée d'oxygène pour les communes. Selon le ministre de l'Administration territoriale, de la décentralisation et du développement des territoires, Payadowa Boukpessi, les critères retenus pour la répartition des dotations du FACT, sont " des critères uniformité de statut de commune ou critère de base ", notamment la population de la commune, la superficie et l'indice de pauvreté de la commune. Ainsi, " la répartition a tenu compte essentiellement du critère du taux de pauvreté avec un poids important dans la détermination de la part revenant à chaque commune ", a souligné le ministre de l'Administration territoriale. " La dotation correspondante est à répartir de façon égalitaire entre les communes ; en fonction de la population de chaque commune ; superficie dont l'application permet de répartir la dotation correspondante en fonction de la superficie de chacune des communes ; de l'indice de pauvreté de chaque commune ", écrit Payadowa Boukessi.

Notons que l'expérience de la gestion catastrophique de ce Fonds par les bénéficiaires ces deux dernières années, a amené l'exécutif à renforcer son accessibilité par les premiers responsables des communes, notamment des Maires. Ainsi, il a été fait appel à l'Agence Nationale d'Appui au Développement à la Base (ANADEB), pour se charger d'exécuter des projets d'investissement socio-économiques et éducatifs de ces collectivités locales.

@macite.info

DES ACTIONS PLUS AMBITIEUSES



La patronne du FMI, Kristalina Georgieva, a appelé les dirigeants du monde réunis à la COP26 sur le climat à Glasgow à se montrer "plus ambitieux" dans leurs politiques contre le changement climatique, "une grave menace à la stabilité financière et économique".

'La menace du climat demande des actions mondiales plus ambitieuses', écrit Kristalina Georgieva dans un blog.

'Inchangées, les politiques mondiales vont laisser les émissions de carbone en 2030 bien plus élevées que nécessaires pour maintenir en vie l'objectif (de limiter le réchauffement à) 1,5°C', écrit la responsable.

'Pour réaliser ces réductions, les décideurs politiques présents à la COP26 doivent combler deux lacunes critiques: en termes d'ambition et de politique', ajoute-t-elle.

La directrice générale du FMI appelle notamment 'les économies avancées à réduire plus rapidement leurs émissions pour des raisons d'équité et de responsabilité historique'.

Source : @Republicoftogo.com

ECONOMIE : Hausse de 9,3% du chiffre d'affaires des services marchands au 2è trimestre 2021

Selon l'INSEED, qui publie les données, cette augmentation provient de la hausse du chiffre d'affaires des branche s"Informations et communication " (+2,6%), " Transport et entreposage " (+8,7%), " Hébergement et restauration " (+25,0%), des " Activités spécialisées, scientifiques et techniques " (+41,6%), des "Activités pour la santé humaine et l'action sociale " (+9,8%) les "Activités de services de soutien et de bureau " (+92,0%) et des "Autres activités de services N.C.A. " (+45,0%) au cours de la période sous-revue.

Par Koudjoukabalo



Le siège de l'INSEED à Lomé

Selon les chefs d'entreprises, ce rebond s'expliquerait par une bonne tenue de la plupart des activités au cours de la période, mais aussi à l'amoindrissement des mesures prises par les autorités pour lutter contre la covid-19 au cours de la période. Cependant, certaines activités connaissent un repli de leur chiffre d'affaires au cours du 2 ème trimestre de 2021 notamment, les " Activités immobilières", (-12,7), l'"Enseignement" (-22,7%) et les "Activités artistiques, sportives et récréatives" (-2,9%). Comparativement au dernier trimestre de 2020, le chiffre d'affaires des activités des services marchands s'apprécie de 2,1%. En glissement annuel, les activités des services marchands s'apprécient de 24,7%.

Le secteur des " Transport et entreposage ", quant à lui, connaît au 2è trimestre de 2021, une tendance haussière de ses activités avec une hausse de 8,7% du chiffre d'affaires par rapport au 1 er trimestre 2021. Cette hausse résulte de l'augmentation simultanée du chiffre d'affaires au niveau des activités du " Transport Par Eau " (+17,6%), des " Transports Aériens " (+13,9%), des "Entreposage Et Activités Des Auxiliaires De Transport" (+9,6%) et des " Activités de poste et de courrier " (+0,02%), au cours de la période. Par rapport au 4ème trimestre de 2020, l'activité de "Transport et entreposage " enregistre une légère baisse de 0,2%. En glissement annuel, l'activité de " Transport et entreposage " connaît une augmentation de 34,8% de son chiffre d'affaires.

En ce qui concerne, l'activité d'"Hébergement et restauration ", on observe un rebond de 25,0% de son chiffre d'affaires, par rapport au 2è trimestre de 2021. Au cours de la période sous revue, l'INSEED fait savoir que les deux sous branches " Hébergement " et "Restauration et débits de boisson " enregistrent respectivement une hausse de 25,1% et de 24,6% de leur chiffre d'affaires au 2ème trimestre, comparativement au 1 er trimestre de 2021. Comparé au dernier trimestre de 2020, l'activité d'hébergement et restauration connait une baisse de 2,8% au 4è trimestre de l'année 2021. L'une des raisons de ce rebond réside dans la reprise des activités dans ce secteur, durement frappé par les conséquences de la pandémie de la Covid-19. En glissement annuel, l'activité d'Hébergement et restauration " s'apprécie en enregistrant une hausse 524,5% de son chiffre d'affaires.

Hausse des activités de l'Information et communication. Le chiffre d'affaires de l'activité a accru, au 2è trimestre de 2021, de 2,6% de par rapport au trimestre dernier. Cette hausse provient d'une augmentation des activités de " Télécommunication ", dont le chiffre d'affaires augmente de 3,5% au cours de la période. Cependant, on observe une baisse de 29,9% du chiffre d'affaires de la sous-branche " Activités Informatiques : Conseil, Programmation " au cours de la période sous revue. Comparativement au 4ème trimestre de 2021, les activités de la branche " Information et communication " connaissent une baisse de 4,5%. Par rapport au 2ème trimestre de 2020 les activités de l'Information et communication " s'apprécient de 6,9%.

Les " Activités spécialisées, scientifiques et techniques " enregistrent au cours du 2 ème trimestre de 2021, une hausse de 41,6% par rapport au 1 er trimestre 2021. Cette hausse se rapporte à une appréciation de 49,8% du chiffre d'affaires des " Activités juridiques et comptables "; de 39,4% des activités de " conseil en gestion " et de 10,6% de celui "Publicité et études de marché", au cours de la période. Les " Activités D'architecture, D'ingénierie Et Techniques " sont restées constantes au cours de la période. Rapporté au 4ème trimestre 2020, le chiffre d'affaires des "Activités spécialisées, scientifiques et techniques " connaissent une hausse de 66,8%. En glissement annuel, le chiffre d'affaires des " activités spécialisées, scientifiques et techniques " gagne 75,7 en point de pourcentage.

Les données de l'INSEED indiquent aussi que les " Services de soutien et de bureau " enregistrent au 2è trimestre de 2021 une hausse de 92,0%, par rapport au niveau atteint au cours du trimestre précédent. Cette hausse est imputable aux augmentations du chiffre d'affaires des sous branches " Soutien Aux Bâtiments ; Aménagement Paysager " et " Location Et Location-Bail " et des " Enquêtes et Sécurité ", dont les chiffres d'affaires accroissent respectivement de 149,0%, de 178,9 % et de 11,1% au cours de la période. On observe également une croissance de 2,8% de la branche par rapport au 4è trimestre de 2020. En glissement annuel, le chiffre d'affaires des " services de soutien et de bureau " baisse de 62,9%.

Par contre, en glissement annuel, le chiffre d'affaires de la branche des " Activités pour la santé humaine ", est en hausse de 56,0%. La branche affiche une hausse de 9,8% du chiffre d'affaires comparativement au 1er trimestre de 2021. Cette hausse s'expliquerait, selon les chefs d'entreprises, par une reprise des fréquentations des hôpitaux, après la période de méfiance observée au cours de 2020 pour cause de la pandémie de Covid-19. Rapporté au 4ème trimestre de 2020, le chiffre d'affaires de la branche enregistre une hausse de 52,4%.

Recul des " Activités artistiques, sportives et récréatives " Au cours du 2 ème trimestre de 2021, les " Activités artistiques, sportives et récréatives " observent un recul en enregistrant une baisse de 2,9% du chiffre d'affaires par rapport au 1er trimestre de 2021. Elles observent également un recul de 2,3% du chiffre d'affaires, comparativement au 4ème trimestre de 2020. Par rapport au 2 ème trimestre de 2020, le chiffre d'affaires de cette branche enregistre une hausse de ***28,5%.***

CLIMAT/ENVIRONNEMENT :

COP 26, les propositions du Togo attendues

Suite de la page 3

durable des ressources en eau, renforcer la résilience des systèmes et moyens de production du secteur de l'agriculture, renforcer les capacités d'adaptation des établissements humains (bâtiments et villes) aux changements climatiques et protéger la zone côtière.

Au Togo, les secteurs identifiés pour réaliser les objectifs de réduction des émissions des gaz à effet de serre, sont des secteurs clés de l'économie nationale, à savoir l'énergie (15%), l'agriculture (21%) et la foresterie et autres utilisations des terres (64%). Les secteurs les plus vulnérables, où les besoins d'adaptation sont nécessaires, sont notamment l'énergie, l'agriculture, les établissements humains et la santé, les ressources en eau, la zone côtière et la foresterie et autres utilisations des terres. Et les choses n'ont pas tardé.

Le ministère de l'environnement et des ressources forestières a ainsi lancé officiellement ce 21 octobre dernier, le programme préparatoire du Togo à l'accès au Fonds Vert pour le Climat (FVC), duquel découle " le projet : renforcement de l'accès direct du Togo au Fonds Vert pour le Climat et appui au développement de la stratégie de financement du climat ". Selon les experts du ministère, l'objectif de ce programme, d'une durée de deux ans, est de renforcer les capacités des institutions nationales à s'engager avec le FVC. Le FVC étant le plus grand fonds mondial dédié à aider les pays en développement à réduire leurs émissions de gaz à effets de serre (GES).

" Durant les 2 ans de mise en œuvre de janvier 2021 à décembre 2022, le bureau de consultant présent au pays sera chargé d'aider le Togo à avoir l'accréditation d'une entité nationale d'accès direct au FVC, à améliorer les connaissances du Conseil National du Patronat sur les opportunités d'emplois et de financements, à faire la promotion du transport vert et à doter le pays d'une stratégie de la finance climat. Pour atteindre ces résultats, le Togo bénéficie de l'accompagnement technique de l'Institut mondial pour la croissance verte, basé à Addis Abébas en Éthiopie ", fait-on savoir.

Il faut rappeler que, malgré les effets néfastes de la crise sanitaire sur les secteurs à fort potentiel et la faible contribution aux émissions mondiales de gaz à effet de serre (GES), le gouvernement togolais a défini une feuille de route (2020-2025), dont l'une des ambitions est de mettre le développement durable et l'anticipation des crises futures au cœur des priorités du pays. Le pays a su renforcer la résilience climatique, grâce à des stratégies globales d'atténuation et d'adaptation et de réduction des risques de catastrophe avec, notamment la promotion des énergies renouvelables à travers l'initiative présidentielle d'électrification rurale à partir des kits solaires individuels et l'implantation des centrales solaires photovoltaïques notamment celle de Blitta (50MW), la plus grande de la sous-région. En 2018, le Togo a été, pour la première fois, classé dans l'indice Bloomberg sur l'énergie. Sur le plan continental, le Togo s'adjuge le 10ème rang des pays ayant à cœur la promotion des énergies renouvelables.

De façon globale, la contribution du Togo s'élève à 50,57%, soit 15 378,55 Gg CO2-eq à l'horizon 2030 répartie comme suit : Le Togo peut s'engager dans une contribution inconditionnelle, issue de ses efforts propres de réduction de ses émissions de gaz à effet de serre (GES) de 20,51% à l'horizon 2030 ; L'Etat togolais s'engage, s'il bénéficie du soutien requis des partenaires au développement, de réaliser une diminution supplémentaire de 30,06% des émissions de gaz à effet de serre (GES) à l'horizon 2030, sans compromettre sa politique d'autosuffisance alimentaire et son développement ***durable.***

CONSOMMATION : Analyse de la qualité des tomates concentrées en boîte vendues et consommées au Togo

Depuis bien longtemps, le doute subsiste sur la qualité de certains produits de consommation importés au Togo. Des boites de conserves, en passant par les huiles, et autres produits carnés, l'Association togolaise des consommateurs (ATC) a souvent élevé la voix pour alerter les populations sur la qualité douteuse et la dangerosité de ces produits. L'analyse d'une gamme de tomates concentrées en boîtes, qui sont vendues sur le territoire national, vient confirmer les craintes de l'association de défense des consommateurs sur les réserves qu'elle porte sur la qualité de ces produits.



De la tomate concentrée

Dans le cadre des manifestations de la deuxième édition du Mois du consommer local au Togo, l'Association Togolaise des Consommateurs (ATC), en collaboration avec l'Organisation pour l'Alimentation et le Développement Local (OADEL), a commandité une analyse de 16 échantillons de différentes marques confiées au laboratoire d'analyse des denrées alimentaires de l'ITRA. Les tests de laboratoire portent sur les paramètres de qualité comme le pH, la teneur en matière sèche, brix, acidité titrable, et des contaminants, notamment le plomb.

En ce qui concerne les ingrédients, il était marqué sur l'ensemble des boites : tomate et eau. Tout simplement. Et pourtant, les analyses ont révélé la présence des matières sèches dans les échantillons de tomates concentrées. Si le cas advient, la norme requise (Matière sèche (% m/m) : CXS 57_1981 ; 2017Min. 24). Mais pour les 16 échantillons analysées, 100% des échantillons avaient donné des résultats largement supérieurs à la valeur minimale requise. Il en est de même pour la valeur maximale requise de pH à ne pas dépasser (pH : CXS 57_1981 ; 2017 Max. 4,6). Ici aussi, 100% des échantillons avaient le pH en dessous de la valeur maximale recommandée.

Pour la présence du plomb, la situation est pire, car la valeur maximale de plomb requise à ne pas dépasser (Plomb (µg/kg) CXS 193_1995 ; 2019Max. 50). Les résultats des analyses commanditées par l'ATC et de l'OADEL concluent que 62.5 % de l'échantillon avaient présenté des valeurs largement supérieures à la valeur seuil recommandée pour le plomb.

Selon l'ATC et l'OADEL, l'analyse de ces tomates ressort que les paramètres de qualité (pH, la teneur en matière sèche, brix et l'acidité titrable) sont satisfaisants pour tous les échantillons soumis à l'analyse.

Pour ce qui est des métaux lourds, en particulier le plomb, seulement six (6) sur seize (16) des échantillons respectent les critères. On note donc seulement une conformité de 37,5% et ceci permet d'émettre des doutes sur la qualité de ces tomates. Ainsi, il ressort des analyses que les vrais ingrédients de ces concentrés de tomates ne seraient pas réellement marqués sur les boites. " On dirait que ces producteurs se seraient entendus pour cacher quelque chose aux consommateurs togolais. Ne perdons pas de vue que l'étiquetage constitue la carte d'identité du produit et doit obligatoirement donner toute les informations relatives au produit ", font observer les deux associations.

Sur les dangers liés à la consommation de ces tomates concentrées importées, contenant de forts taux de plomb, l'ATC et l'OADEL indiquent qu'à fortes doses, le plomb peut être responsable des pathologies comme des encéphalopathies (Affection du cerveau, d'origine toxique ou liée à une dégénérescence), des neuropathies (problème relié aux nerfs, généralement les " nerfs périphériques ", par opposition au " système nerveux central " qui comprend le cerveau et la moelle épinière) et des décès chez l'adulte et chez l'enfant. Il peut également induire des effets sur la pression artérielle et entrainer des troubles digestifs tels que la colique saturnine, des douleurs abdominales…). Il agit d'autre part sur la fonction rénale chez l'adulte ainsi que sur la reproduction et le développement de l'enfant. Il affecte le système nerveux central (diminution de points de quotient intellectuel, troubles de l'attention) chez l'enfant, même à des faibles doses. Une fois dans l'organisme, le plomb se stocke, notamment dans les os, d'où il peut être libéré dans le sang (plombémie), des années ou même des dizaines d'années plus tard, notamment lors d'une grossesse ou en cas d'ostéoporose. L'élimination du plomb dans l'organisme est lente après l'arrêt de l'exposition : sa demi-vie est de 15 à 20 ans.

Les deux commanditaires de cette analyse sur les concentrés de tomates en boîtes, vendues sur le territoire national, recommandent, de ce fait au Ministre du Commerce, de l'industrie et de la promotion de la consommation locale, d'exiger à tous les importateurs un certificat de salubrité, délivré par l'ITRA et de retirer du marché, toutes les concentrées de tomate en boites dont le taux de teneur en plomb est supérieur à la norme autorisée. L'ATC et l'OADEL recommandent aussi de rendre systématique le contrôle de qualité sur toutes les denrées alimentaires importées au Togo, en mettant des moyens suffisants à la disposition des agents de contrôle de l'Etat, d'accélérer le processus de mise en œuvre d'une infrastructure de qualité au Togo, notamment le système de métrologie, de normalisation, d'évaluation de la conformité, d'accréditation et de surveillance du marché.

Aux consommateurs, il est recommandé d'éviter au maximum possible, l'utilisation des concentrées de tomate importées ou au mieux se référer à l'ATC pour connaitre celles qui respectent les normes de qualité, privilégier le consommer local en choisissant les purées de tomates fabriquées au Togo ou à défaut, apprendre la conservation des tomates naturelles produites chez nous pour les réutiliser en période de ***soudure.***

SANTE : Le Projet de services de santé essentiels de qualité pour la couverture sanitaire universelle lancé

Au 1er trimestre de l'année 2021, la Banque mondiale a approuvé un financement de 70 millions de dollars de l'Association internationale de développement (IDA), pour aider le Togo à poser les bases de la Couverture Sanitaire Universelle (CSU), afin d'assurer l'accès des populations aux services de santé de qualité. Le projet de services de santé essentiels de qualité pour la CSU, permettra d'améliorer la disponibilité des services de santé de base, à travers la construction et l'équipement de centres de santé ainsi qu'accroitre la disponibilité des ressources humaines qualifiées dans les régions défavorisées sur une période de cinq (05) ans notamment du 05 aout 2021 au 30 Avril 2026.



La PM Victoire Dogbé lançant officiellement le projet de Service de santé ennsentiels

Ce projet, dont l'objectif est de généraliser la couverture maladie pour une large partie de la population, notamment les citoyens les plus vulnérables, les femmes enceintes et les enfants, a été officiellement lancé la semaine dernière à Lomé par le Premier ministre Victoire Tomégah Dogbé, en présence du vice-président de la Banque Mondiale pour la région Afrique de l'ouest et centrale, Ousmane Diagana.

Le projet de services de santé essentiels de qualité pour la CSU au Togo s'aligne avec la Feuille de Route Gouvernementale 2020-2025 au niveau de son axe 1, avec le programme 3 (P3) dénommé " Mise en Place d'une Couverture Santé Universelle ". Pour le gouvernement togolais, la CSU constitue un outil de développement économique et social en ce qu'elle contribue à lutter efficacement contre la pauvreté et la précarité, en renforçant l'inclusion et la cohésion sociale.

Le projet s'articule en cinq (05) composantes à savoir : Composante 1 : Augmentation de la demande et de l'offre de services de santé et de nutrition de qualité ; Composante 2 : Rapprochement des établisse-

Suite à la page 6

ZOZO

LES LUMINEUX TÉMOINS DU CHRIST



Les Togolais célèbrent la Toussaint.
Chaque 1er novembre, l'Eglise honore la foule innombrable de ceux et celles qui ont été de vivants et lumineux témoins du Christ.
Mais au fil du temps, le 1er novembre est aussi devenu la journée de commémoration des morts.
Un usage désormais établi, même si, selon la religion, la date est fixée au 2 novembre.
Compte tenu des restrictions sanitaires, les visites dans les cimetières sont organisées selon des règles strictes afin d'éviter une propagation du virus.
Source :@Republicoftogo.com

10 PSYCHIATRES POUR 8 MILLIONS D'HABITANTS



Pour une population de près de 8 millions d'habitants, le Togo ne compte que 10 psychiatres.
Cette spécialité, de plus en plus sollicitée, nécessite des études à l'étranger que peu d'étudiants peuvent se payer.
La psychiatrie est une spécialité médicale au même titre que la cardiologie ou la chirurgie.
Elle se consacre au diagnostic, à la prévention et aux traitements des maladies mentales.
Quelques-unes des maladies mentales les plus fréquentes sont la dépression majeure, les troubles anxieux, le trouble déficitaire de l'attention et la schizophrénie.
La psychiatrie utilise une approche bio-psycho-sociale, c'est-à-dire, qui combine une compréhension de la biologie du cerveau, de la psychologie de l'individu et des effets de sa situation sociale.
Une science complexe et 8 années d'étude au minimum avant de commencer à pratiquer.
La psychiatre Sonia Kanekatoua-Agbolo, qui travaille au Centre hospitalier universitaire campus de Lomé, demande un plus grand engagement des responsables de la santé.
Renforcer la filière, faire venir des spécialistes à Lomé ou accorder des bourses pour aller étudier à l'étranger sont des pistes à exploiter, recommande-t-elle
Source :@Republicoftogo.com

LE BON ÉLÈVE DE LA BM



Le vice-président de la Banque mondiale pour l'Afrique de l'Ouest et centrale, Ousmane Diagana, a achevé dimanche sa visite à Lomé.
Interrogé par la télévision nationale, il a indiqué que la coopération était excellent avec bin portefeuille de plus de 700 millions de dollars
Le pays est à 56% de taux d'exécution des projets, largement au-dessus de la moyenne recommandée de 20% par la BM, a-t-il révélé.
'C'est un partenariat très satisfaisant avec une vision et une feuille de route gouvernementale que nous accompagnons. Le Togo est le 2e pays de d'Afrique avec un portefeuille si conséquent', a déclaré M. Diagana. La Banque accompagne de nombreux projets dans l'agriculture, l'énergie, l'industrie, les nouvelles technologies, l'environnement ...
Et plusieurs initiatives nouvelles seront engagées dans l'éducation et la santé
Source :@Republicoftogo.com

SANTE : Le Projet de services de santé essentiels de qualité pour la couverture sanitaire universelle lancé

Suite de la page 5

ments et services de santé des ménages ; Composante 3 : Renforcement du régime national d'assurance maladie sociale ; Composante 4 : Amélioration de l'intendance, de la surveillance et de la gestion ; Composante 5 : Composante d'intervention d'urgence. Dans le détail, le mécanisme prévoit, notamment la construction de plus d'une centaine de nouvelles installations sanitaires de niveau primaire, le déploiement d'environ 4000 employés nouvellement formés et l'amélioration de l'accès aux médicaments, indique la Banque mondiale.

" Ce nouveau projet, qui va s'étendre à toutes les régions du Togo, avec une couverture maladie pour environ 60% de la population, marque un pas en avant significatif dans l'engagement du gouvernement de renforcer l'accès de l'ensemble de la population à des soins de santé de qualité équitables. ", a indiqué le représentant de l'institution financière de Bretton Woods, Ousmane Diagana, au lancement de l'initiative, dans l'enceinte du Centre de santé de Cacaveli à Lomé.

" Ce projet vise à renforcer l'accessibilité des populations aux soins de santé de qualité, à travers la mise en place d'infrastructures de santé, d'équipements, ainsi que des ressources humaines qualifiées en priorisant les zones non encore desservies. Le programme, dédié à l'élargissement de l'accès universel aux soins, est un programme qui vient valider l'approche intégrée et dont la réussite repose sur une forte implication des équipes et la mobilisation des populations. Au final, près de 500 infrastructures seront réalisées ", précise-t-on au gouvernement.

En rappel, un comité de pilotage de ce projet a été mis en place. Il est l'instance d'échange et de prise de décision pour la mise en œuvre du projet. Il se réunit au moins une fois par trimestre pour examiner les progrès réalisés dans la mise en œuvre du projet. Il a adopté son plan de travail de la période de juillet 2021 à décembre 2022. Ainsi, près de 6,5 milliards de francs CFA vont être engagés pour la construction de nouveaux centres de santé, la réhabilitation des centres de santé existants et le démarrage de l'extension de l'assurance maladie à des populations ***cibles***.

ZOZO

AVANT-PROJET DE COLLECTIF BUDGÉTAIRE



Le conseil des ministres a approuvé mercredi un avant-projet de loi de finances rectificative.

L'avant-projet est projeté à 1702,7 milliards de Fcfa en dépenses et en recettes contre 1521,5 milliards dans la loi de finances initiale, soit une hausse de 11,9%.

Cette mesure est justifiée 'par un contexte de rebond et d'adaptation des activités économiques face à la crise sanitaire', indique-t-on de source officielle.

Le collectif budgétaire permet de modifier, de manière significative, en cours d'année, les dispositions de la loi de finances initiale (LFI) concernant notamment le plafonds des dépenses du budget de l'Etat et les données générales de l'équilibre budgétaire.

Il est soumis obligatoirement à la ratification du Parlement.

La loi de finances rectificative soumise à l'Assemblée nationale en cours d'année permet de traduire une nouvelle orientation de la politique économique et budgétaire, mais aussi de s'adapter à la conjoncture économique, lorsqu'elle modifie les conditions d'exécution de la LFI.

Source :@Republicoftogo.com

L'ASSEMBLÉE REND HOMMAGE À EKLOU ESSOHANAM MODIBO



L'Assemblée nationale a rendu hommage jeudi au député Eklou Essohanam Modibo, décédé récemment à l'âge de 61 ans.

Il avait élu sous l'étiquette UNIR (majorité présidentielle) dans la circonscription de Tchaoudjo (région Centrale).

C'est Chantal Yawa Tsègan, la présidente du Parlement, qui a présidé la cérémonie. Elle a loué les qualités du disparu. 'Un homme réservé, chaleureux, proche des gens'.

Source :@Republicoftogo.com

NOUVELLE PHASE DES NÉGOCIATIONS AUTOUR DE LA FRONTIÈRE MARITIME ENTRE LE TOGO ET LE BÉNIN

Le Togo et le Bénin ont tenu cette semaine, de nouvelles négociations en vue de la délimitation des frontières maritimes entre les deux pays. La nouvelle session, la dixième depuis le début des consultations, a permis de faire de nouvelles avancées sur la question.

Ces négociations qui entrent "dans leur phase concrète", selon Dammipi Noupokou, négociateur togolais, vont permettre d'élaborer un agenda global pour les futures assises. A terme, elles devraient offrir à la commission mixte paritaire bénino-togolaise, un cadre de "discussions saines et pragmatiques", tel que l'estime la partie togolaise.

"L'intérêt de délimiter, c'est de savoir exactement où se situent nos eaux territoriales, où se situe la zone économique exclusive pour l'exploitation. (...) Il faut connaître exactement ce à quoi on a droit pour exploiter les ressources, et de façon ordonnée", a expliqué le préfet du maritime du Col. Takougnadi Neyo, dans le cadre de ces travaux.

Source: @Republiquetogolaise.com

OTR
OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES

AVIS AUX OPERATEURS ECONOMIQUES

(COMMISSIONNAIRES EN DOUANE AGREES, CONSIGNATAIRES, IMPORTATEURS/EXPORTATEURS)

Dans le cadre de l'opérationnalisation effective du Poste de Contrôles Juxtaposés (PCJ) de Noépé-Akanu et de la redéfinition du corridor Abidjan-Lagos,

Le Commissaire Général de l'Office Togolais des Recettes (OTR) porte à la connaissance des
Opérateurs économiques qu'à compter du 1er novembre 2021, les opérations de dédouanement de marchandises en transit, au départ ou en provenance du Ghana à destination du Togo ou d'autres pays sont impérativement logées au Poste de Contrôles Juxtaposés de Noépé-Akanu.

Sont ainsi visées, les marchandises chargées dans les ports, usines, entrepôts ou autres installations similaires en provenance du Ghana.

Il en est de même du transit douanier de marchandises au départ ou en provenance du Togo à destination du Ghana ou d'autres pays.

En ce qui concerne le trafic des marchandises diverses achetées sur le marché ghanéen ou togolais communément appelées «acquit» les formalités de dédouanement sont domiciliées à la Division des Opérations Douanières de Kwadjoviakopé et au bureau de Douane de Ségbé.

Le Commissaire Général compte sur le civisme de tous pour le respect scrupuleux du présent avis.

Fait à Lomé, le 19 octobre 2021

P. Le Commissaire Général absent, p.i
Le Commissaire des Douanes et Droits Indirects, p.i

Kwawo A. K. ESSIEN

8201 www.otr.tg +228 90 99 41 01 FEDERER POUR BATIR www.otr.tg

Togocom

UNE 1ÈRE AU TOGO ! LA FIBRE TOGOCOM DÉJÀ DISPONIBLE EN RÉGION À CINKASSÉ, DAPAONG, KARA, SOKODÉ, ATAKPAMÉ & ANÉHO



888

Démandez votre fibre en agence Togocom !

La fibre

TOGOCOM CHANGE POUR VOUS

togocom.tg

annonce


Taux 0%
2 MOIS DE SALAIRE NET
REMBOURSEMENT : 12 MOIS
Disponible en 24h
* Offre soumise à conditions
PRÊT SCOLAIRE
LA RENTRÉE AVEC LE SOURIRE
DU 1ER JUILLET AU 31 OCTOBRE 2021
La Banque Autrement
https://togo.coris.bank
CORIS BANK INTERNATIONAL